



RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Rapporteur : Thibault GHEYSENS

A noter : Conformément aux dispositions de l'article L.2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le document budgétaire est consultable par les Élus aux Services Financiers et disponible dans la salle pour consultation lors de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2024.

Sommaire

#1.

Introduction.....pages 1 et 2

#2.

Rappel des résultats de l'année 2023pages 3 et 4

#3.

Budget Supplémentaire 2024 - Equilibrepages 5 à 8

#4.

Fonctionnementpages 9 à 12

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT..... pp. 10 et 11

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT p. 12

#5.

Investissementpages 13 à 16

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT pp. 14 et 15

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT p. 16

#6.

Etat des reports 2022 sur 2023.....pages 17 et 18

I. DEPENSES REPORTEES p. 18

II. RECETTES REPORTEES..... p. 18

III. RECAPITULATIF p. 18

#7.

Glossaire.....page 19

#1.

Introduction

La règle de l'annualité budgétaire nous rappelle que « *le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges* ».

Parmi les différents documents budgétaires, le Budget Supplémentaire (BS) constitue la charnière entre 2 exercices budgétaires.

Le BS est une décision modificative particulière du Budget Primitif. Comme toute décision modificative, le BS n'est pas un nouveau budget mais complète ou modifie partiellement le Budget Primitif (BP), et reprend notamment les résultats budgétaires de l'exercice précédent.

Le BS, qui vous est présenté, est financé par les ressources propres de la Collectivité.



#2.

Rappel des résultats de l'année 2023

Les résultats qui figurent au Compte Administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent de chacune des sections (investissement et fonctionnement), mais aussi, comme on peut le voir ci-dessous, des restes à réaliser en section d'investissement, lesquels font partie intégrante des résultats du Compte Administratif.

Compte administratif 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTATS
<u>Résultats de l'exécution</u>			
a) Mandats émis	- 53 439 505,46 €	- 24 688 743,95 €	- 78 128 249,41 €
b) Titres émis (dont 1068)	+ 60 655 053,33 €	+ 24 053 028,52 €	+ 84 708 081,85 €
c) Résultat reporté :			
. Excédent	+ 3 368 373,61 €		+ 1 605 945,68 €
. Déficit		- 1 762 427,93 €	
	-----	-----	-----
d) Résultat (b - a + c))	+ 10 583 921,48 €	- 2 398 143,36 €	+ 8 185 778,12 €
<u>Restes à réaliser</u>			
e) En dépenses		- 9 443 727,00 €	- 9 443 727,00 €
f) En recettes		+ 7 107 208,00 €	+ 7 107 208,00 €
	-----	-----	-----
g) Solde (f - e) des restes à réaliser		- 2 336 519,00 €	- 2 336 519,00 €
<u>Résultats cumulés (d + g)</u>			
Résultat	+ 10 583 921,48 €	- 4 734 662,36 €	+ 5 849 259,12 €

#3.

Budget Supplémentaire 2024 - Equilibre

PROJET D'EQUILIBRE BS 2024

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Nouvelles dépenses	1 641 161,00 €	Nouvelles recettes	1 223 260,00 €
OOB entre section	200 000,00 €	Opérations d'ordre	155 520,00 €
Virement à la section d'investissement	5 386 878,12 €	Résultat N-1	5 849 259,12 €
Total	7 228 039,12 €	Total	7 228 039,12 €

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Nouvelles dépenses	1 267 722,00 €	Nouvelles recettes	28 073,00 €
		Recourt à l'emprunt (réduction)	- 4 191 708,76 €
Résultat N-1	2 398 143,36 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 734 662,00 €
Reports	9 443 727,00 €	Reports	7 107 208,00 €
OOB patrimoniale	440 767,00 €	OOB patrimoniale	440 767,00 €
Opérations d'ordre	155 520,00 €	OOB entre section	200 000,00 €
Sous-Total	13 705 879,36 €	Sous-Total	8 319 001,24 €
		Virement de la section de fonctionnement	5 386 878,12 €
Total	13 705 879,36 €	Total	13 705 879,36 €

✚ Pour la reprise des résultats de l'exercice 2023, les inscriptions sont les suivantes :

Déficit investissement (D) :.....-	2 398 143,36 €
Reports de crédit (D) :.....-	9 443 727,00 €
(R) :.....+	7 107 208,00 €
Apurement du déficit d'investissement (R) :+	4 734 662,36 €
Excédent de fonctionnement (R) :+	5 849 259,12 €

✚ Les opérations d'ordre, qui sont des opérations blanches budgétairement (dépenses = recettes), sont détaillées comme suit :

Prélèvement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	5 386 878,12 €
Opérations d'Ordre Budgétaire entre section (DF = RI).....	200 000,00 €
Opérations d'Ordre Budgétaire entre section (DI = RF).....	155 520,00 €
Opérations d'Ordre Budgétaire section investissement (D=R) :	440 767,00 €

#4.

Fonctionnement

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRES BUDGÉTAIRES		MONTANT
	Opérations réelles	
011	Charges à caractère général	666 508,00 €
012	Charges de personnel	10 500,00 €
014	Atténuation de produits	91 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	863 119,00 €
67	Charges exceptionnelles	10 034,00 €
	Soit un total de	1 641 161,00 €
	Opérations d'ordre	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	200 000,00 €

Ces nouvelles inscriptions sont essentiellement des ajustements de crédits votés au BP 2024 qui sont principalement :

En opérations réelles :

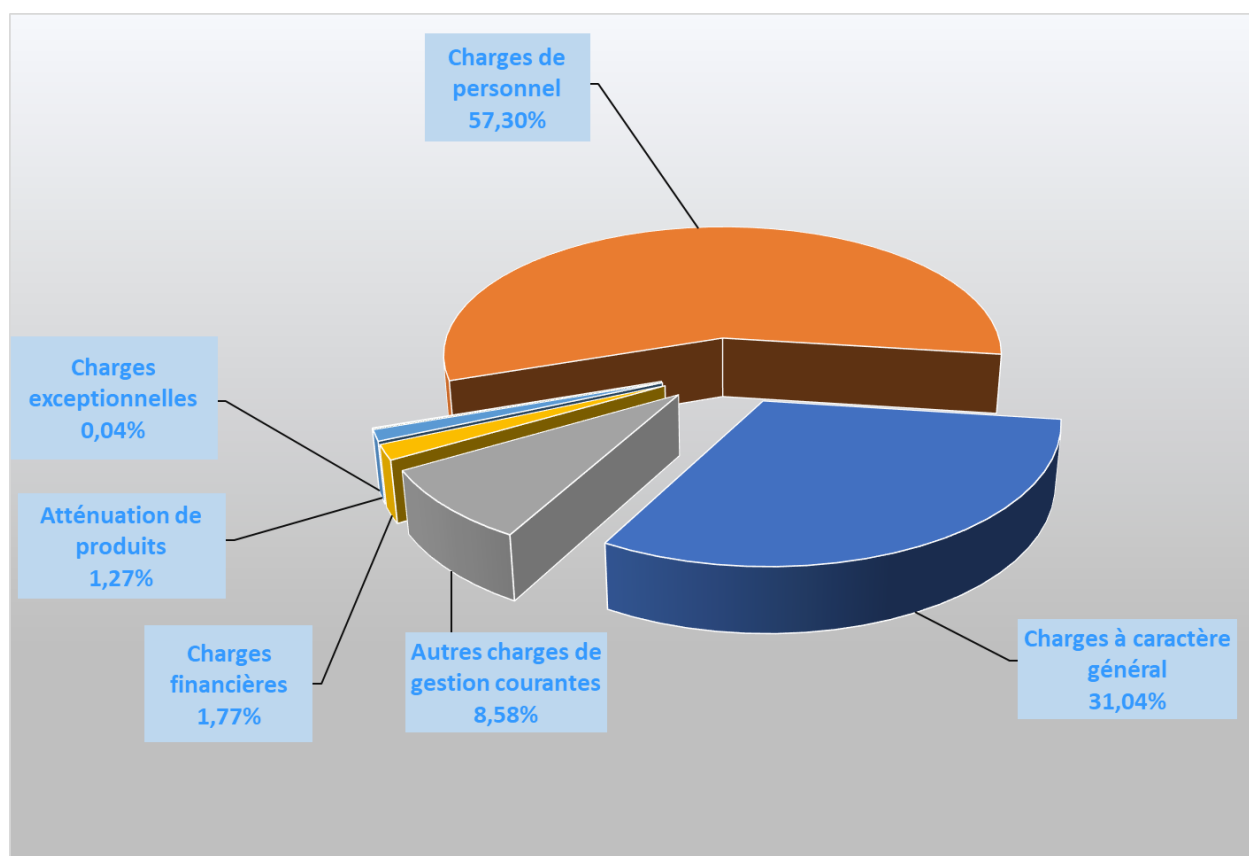
- Écritures comptables, liées aux charges rattachées de 2023, neutralisées par une recette de fonctionnement de montant identique : 767 119 €
- Régularisation de frais de chauffage à partir de 2016, auprès du CH Lens pour le GS Berthelot 234 000 €
- Ajustement de crédits liés à l'inflation et aux nouveaux marchés 167 000 €
- Participation aux animations de la sainte Barbe 50 000 €
- Acquisition de fournitures pour réalisation de travaux en régie 50 000 €
- Location d'illuminations de Noël 50 000 €

En opérations d'ordre :

- Ajustement des dotations d'amortissements (recette identique en investissement) compte tenu de la mise en place du prorata temporis : 200 000 €

En fonctionnement, les crédits 2024 se répartissent de la façon suivante :

	BP	BS	TOTAL
Charges de personnel	30 096 694,00 €	10 500,00 €	30 107 194,00 €
Charges à caractère général	15 642 014,00 €	666 508,00 €	16 308 522,00 €
Autres charges de gestion courantes	3 644 761,00 €	863 119,00 €	4 507 880,00 €
Charges financières	930 000,00 €	- €	930 000,00 €
Atténuation de produits	578 100,00 €	91 000,00 €	669 100,00 €
Charges exceptionnelles	13 200,00 €	10 034,00 €	23 234,00 €
TOTAL	50 904 769,00 €	1 641 161,00 €	52 545 930,00 €



II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRES BUDGÉTAIRES		MONTANT
	Opérations réelles	
70	Produits des services, des domaines	21 500,00 €
74	Dotations et participations	1 093 247,00 €
013	Atténuation de charges	- 20 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	106 158,00 €
77	Produits exceptionnels	22 355,00 €
	Soit un total de	1 223 260,00 €

Ces nouvelles inscriptions sont essentiellement des ajustements de crédits votés au BP 2024 qui sont principalement :

En opérations réelles :

- Écritures comptables, liées aux charges rattachées de 2023, neutralisant une dépense de fonctionnement de montant identique : 767 119 €
- Dotation de Solidarité Urbaine 244 687 €
- Acompte indemnisation assurance sinistre gymnase Macé 100 000 €
- Participation ANCT / actions de la cité éducative (100% de la dépense) 24 800 €
- Dotation forfaitaire 23 002 €
- Dotation Nationale de Péréquation 13 639 €

En opérations d'ordre :

- Ajustement des dotations d'amortissements des subventions reçues et de neutralisation (dépense identique en investissement) compte tenu de la mise en place du prorata temporis 155 520 €

#5.

Investissement

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRES BUDGÉTAIRES		MONTANT
	Opérations réelles	
10	Dotations, fonds divers et réserves	79 742,00 €
20	Immobilisations incorporelles	62 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	- 89 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 141 480,00 €
23	Immobilisations en cours	73 500,00 €
	Soit un total de	1 267 722,00 €

	Opérations d'ordre	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	155 520,00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales	440 767,00 €

Ces nouvelles inscriptions sont essentiellement des ajustements de crédits votés au BP 2024 qui sont principalement :

En opérations réelles :

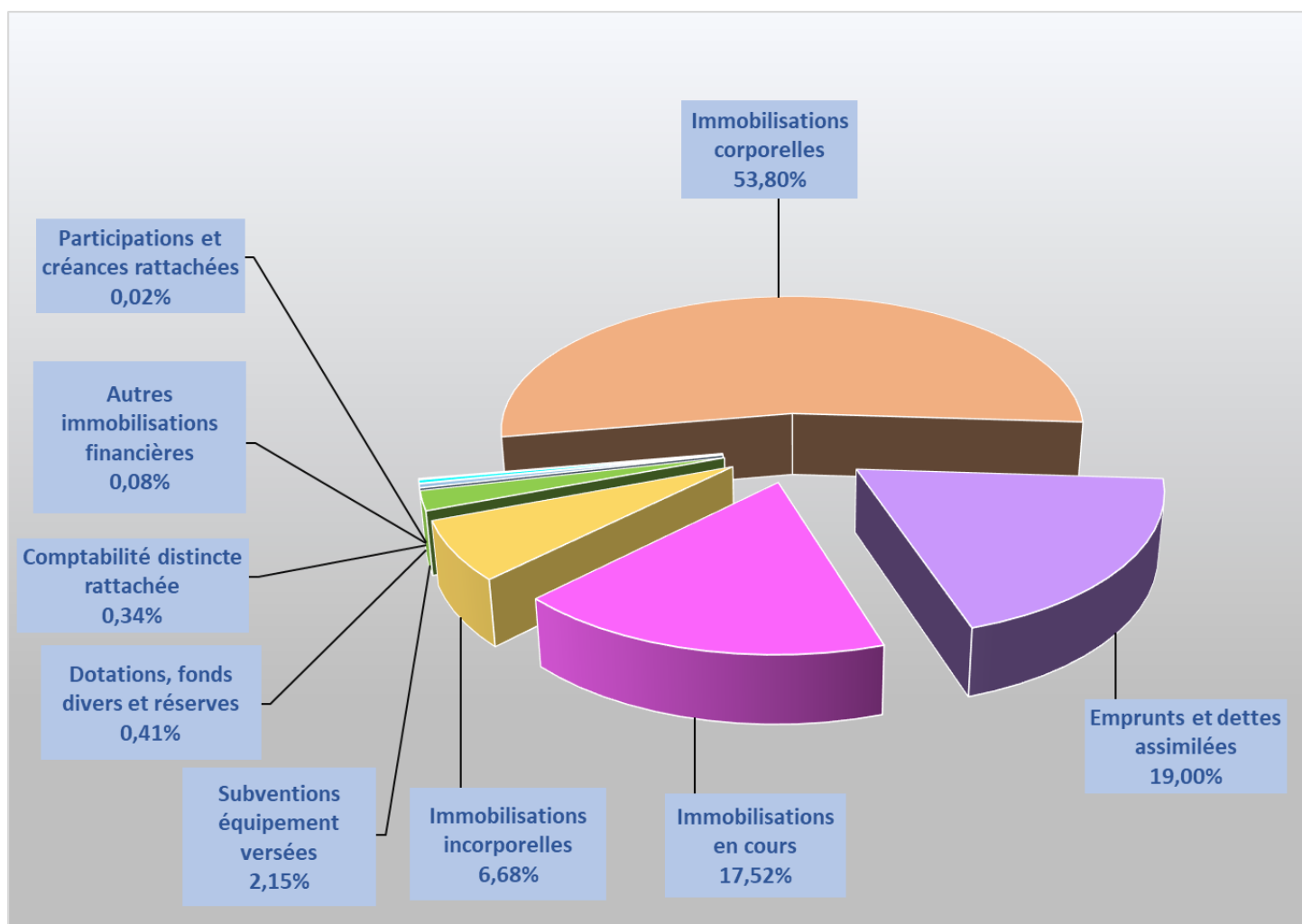
- Solde de la convention avec l'EPF pour réhabilitation de la cité Montgré 600 000 €
- Acquisitions foncières diverses 230 000 €
- Acquisitions et travaux pour la rénovation de la cité 12/14..... 204 230 €
- Sécurisation du bâtiment Van Pelt 67 000 €
- Matériel divers pour les festivités 56 000 €
- Camion plateau supplémentaire pour lutter contre les dépôts sauvages 55 000 €
- Étude de faisabilité pour création cantine du centre-ville 42 000 €

En opérations d'ordre :

- Écritures comptables, transfert de comptes (recette identique) 440 767 €
- Ajustement des dotations d'amortissements et de neutralisation des subventions reçues (recette identique en fonctionnement) compte tenu de la mise en place du prorata temporis 155 520 €

En investissement, les dépenses 2024 se répartissent de la manière suivante :

	BP	BS	TOTAL
Immobilisations corporelles	9 284 821,00 €	1 141 480,00 €	10 426 301,00 €
Emprunts et dettes assimilées	3 681 905,00 €	- €	3 681 905,00 €
Immobilisations en cours	3 321 000,00 €	73 500,00 €	3 394 500,00 €
Immobilisations incorporelles	1 233 300,00 €	62 000,00 €	1 295 300,00 €
Subventions équipement versées	506 000,00 € -	89 000,00 €	417 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	79 742,00 €	79 742,00 €
Comptabilité distincte rattachée	66 000,00 €	- €	66 000,00 €
Autres immobilisations financières	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
Participations et créances rattachées	4 500,00 €	- €	4 500,00 €
TOTAL	18 112 526,00 €	1 267 722,00 €	19 380 248,00 €



II. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRES BUDGÉTAIRES		MONTANT
	Opérations réelles	
13	Subventions d'investissement	27 083,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- 4 191 708,76 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	990,00 €
	Soit un total de	- 4 163 635,76 €

	Opérations d'ordre	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	200 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	440 767,00 €

Ces nouvelles inscriptions sont essentiellement des ajustements de crédits votés au BP 2024 qui sont :

En opérations réelles :

- Subvention FDE pour travaux de rénovation d'éclairage public 29 583,00 €
- Échange de terrains – sans soulte 990,00 €
- Ajustement subvention État / acquisition gilets par balle - 2 500,00 €
- Ajustement des crédits de prévision de recours à l'emprunt - 4 191 708,76 €

En opérations d'ordre :

- Écritures comptables, transfert de comptes (dépense identique) 440 767 €
- Ajustement des dotations d'amortissements (recette identique en investissement) compte tenu de la mise en place du prorata temporis : 200 000 €

#6.

Etat des reports de 2023 sur 2024

I – DEPENSES REPORTEES

- Immobilisations incorporelles (chapitre 20)	1 242 309 €
- Subventions d'équipement versées (chapitre 204)	104 000 €
- Immobilisations corporelles (chapitre 21)	6 125 785 €
- Immobilisations en cours (chapitre 23)	1 802 504 €
- Autres immobilisations financières (chapitre 27)	5 000 €
- Comptabilité distincte rattachée (comptes de tiers en 45)	164 129 €

TOTAL GENERAL 9 443 727 €

Les dépenses reportées concernent principalement :

Solde convention opération Montgré	2 600 000 €
Aménagement de la cité 12/14	2 091 241 €
Avance centre aquatique	1 500 000 €
Acquisition de terrains et d'immeubles en vue de la rénovation des quartiers	452 000 €
Travaux bâtiments communaux dont des rénovations énergétiques	448 838 €
Aménagement dans le cadre de l'ERBM	245 540 €
Aménagement de voirie	177 589 €
Intervention - logement insalubre	164 129 €
Rénovation éclairage public	118 399 €
Acquisition de PC pour écoles	65 100 €

II – RECETTES REPORTEES

- Recours à l'emprunt	3 416 050 €
- Cessions de terrains et immeubles	3 171 934 €
- Subvention Aménagement Espaces Publics	210 601 €
- Subvention ANRU Réhabilitation du GS Jean Macé	84 086 €
- Prime énergie installation sous-station chauffage	78 000 €
- Dossier de périls	71 361 €
- Participation CALL pour Point Apport Volontaire	38 529 €
- Subvention Réhabilitation cité 12/14	31 647 €
- Déconsignation de boissons	5 000 €

TOTAL GENERAL 7 107 208 €

III - RECAPITULATIF

- DEPENSES REPORTEES	-	9 443 727 €
- RECETTES REPORTEES	+	7 107 208 €

SOLDE - 2 336 519 €

#7.

Glossaire

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

BP : Budget Primitif

BS : Budget Supplémentaire

CALL : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

D : Dépenses

DF : Dépenses de fonctionnement

ERBM : Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

FDE : Fédération Départementale de l'Energie

GS : Groupe Scolaire

OOB : Opérations d'Ordre Budgétaire

R : Recettes

RI : Recettes d'Investissement